Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 7

Artikel: Les rapports économiques franco-suisse depuis la guerre
Autor: Rusterholz, René / Durand, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889073

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES RAPPORTS ÉCONOMIQUES FRANCO-SUISSE DEPUIS LA GUERRE

Par René RUSTERHOLZ, Docteur en droit, Licencié ès lettres
Préface de M. J. DURAND, Ancien ministre du commerce

Au premier plan des problèmes économiques de la France et de la Suisse, figurent les questions des échanges internationaux. Mais pour les résoudre nous voulons au milieu de la confusion et des difficultés de l'heure présente retrouver quelques raisons d'espérer ; il nous faut, abandonnant momentanément les vastes solutions générales d'ordre international, retourner vers les éléments qui constituent les échanges, examiner le régime des échanges tel qu'il est établi entre deux pays donnés et sur ces fondements pratiques rétablir les principes des échanges normaux. C'est pour répondre à ces préoccupations d'ordre doctrinal certes, mais surtout d'ordre pratique, que M. René Rusterholz, docteur en Droit et licencié ès lettres vient de publier un important ouvrage sur les « Rapports économiques franco-suisses depuis la guerre ».

L'élogieuse préface écrite par M. Julien Durand, ancien Ministre du Commerce et technicien avisé, et l'introduction même de l'ouvrage mettent en relief les liens étroits culturels, politiques et matériels, entre les deux pays, véritables « alliés naturels ».

Une rapide étude de leur structure économique fort différente constitue la présentation des partenaires et nous fait connaître les sources des courants d'échanges. A ce chapitre de géographie économique on a habilement rattaché les diverses questions de mitoyenneté frontalière sur les 573 kilomètres qui séparent la France et la Suisse : utilisation des eaux du Rhin, du Doubs et du Rhône ; le trafic de voisinage et la surveillance des forêts limitrophes, les zones franches.

En abordant dans le second chapitre l'organisation de l'expansion commerciale, nous voyons quels centres nerveux viennent animer les rapports franco-suisses et nous avons là un véritable guide des instances que peuvent consulter les personnes intéressées aux échanges entre la France et la Suisse. Au stade de l'organisation individuelle et privée l'activité des Suisses en France et des Français en Suisse a été heureusement soulignée comme facteur important. Au stade de l'activité collective, métropolitaine ou extérieure, une place de choix a été réservée aux Chambres de Commerce à l'étranger. Détachons ces passages caractéristiques : « Les Chambres de Commerce se proposent donc un double rôle : d'une part, défendre les intérêts particuliers de leurs membres par des enquêtes, études, démarches, recherches d'acheteurs et de représentants, indications de fournisseurs ; d'autre part, défendre les intérêts généraux du commerce franco-suisse par des mesures aussi variées que le domaine est vaste... La garantie du travail utile réside dans l'importance et la valeur du rôle que les Chambres de Commerce jouent dans la défense et l'amélioration des intérêts particuliers et généraux du commerce franco-suisse ; l'expérience et la compréhension des membres de ces Chambres de Commerce à l'étranger, l'agencement pratique qu'elles ont su donner à leur appareil administratif, leur documentation vivante ont certainement contribué à donner aux relations franco-suisses un développement aussi harmonieux que le permet la brutalité des temps. L'attention et le soutien que leur accordent les pouvoirs publics prouvent que l'on a reconnu leur fonction de pionnier des routes commerciales, d'observatoires de l'atmosphère commerciale. » Enfin, l'intervention toujours plus grande de l'État se réalise par ses services diplomatiques et consulaires.

C'est cette action de l'Etat et de ses représentants que nous voyons se déployer lorsque pour voir comment sont réglés les rapports franco-suisses un chapitre troisième étudie la politique économique et les traités de commerce entre la France et la Suisse.

Après une esquisse de l'évolution de cette politique depuis l'ancien Régime à la guerre de 1914-1918, on arrive à une étude approfondie de la politique économique de la France et de la Suisse pendant ces vingt dernières années telle qu'elle se réalise notamment dans leurs accords commerciaux. Et l'on peut suivre dans le détail les diverses étapes qui, de la vague de protectionnisme d'après-guerre, où seule subsistait la clause de la nation la plus favorisée, des accords plus libéraux de 1928-29 que la crise ne tarde pas à paralyser par ses contingents et autres mesures de protection, nous mènent au traité de 1934, inspiré de bilatéralisme pour arriver au traité du 31 mars 1937 qui, malgré les espoirs provoqués par la dévaluation, ne demeure qu'une étape de plus en plus faible vers des méthodes libérales par la suite de la recrudescence du protectionnisme particulièrement en France.

En plus des renseignements d'ordre douanier et fiscal nous trouvons d'autres indications économiques, car l'on a également envisagé les accords tels que ceux concernant la main-d'œuvre et les stagiaires ou encore la double imposition.

Dans les relations franco-suisses il convient de favoriser le commerce et de réduire très largement les mesures protectionnistes car les intérêts économiques ne sont pas divergents mais rapprochés par la nature et la composition de leurs échanges, et c'est ce que met en relief le chapitre IV, le plus

important de l'ouvrage consacré aux échanges et à la balance franco-suisse examinée dans ses trois éléments : marchandises, capitaux et services.

Après quelques remarques de principe sur les statistiques que justifie un ensemble remarquable de tableaux et de graphiques, qui placés en annexe de l'ouvrage constituent une véritable illustration chiffrée de l'exposé, l'auteur examine successivement dans sa généralité le commerce franco-suisse tant au point de vue français qu'au point de vue suisse : si la France occupe une des premières places dans le commerce extérieur de la Suisse, la Suisse également joue un rôle important dans le commerce extérieur de la France et mérite même le titre de « meilleur client ». Mais seule une étude détaillée permet de saisir l'importance et la valeur du commerce franco-suisse, et ainsi les exportations françaises en Suisse et suisses en France sont examinées avec un soin minutieux selon les trois grandes catégories : denrées alimentaires, matières nécessaires à l'industrie, produits fabriqués. Tout importateur ou exportateur trouvera pour chaque position douanière importante des indications sur la valeur et le poids des marchandises échangées en 1929 année de trafic normal et en 1935, année de trafic réduit, ainsi que des remarques judicieuses sur les débouchés, les possibilités du marché et sur la concurrence.

La confrontation des deux courants d'échange permet de constater l'interdépendance des deux économies nationales et de souhaiter une amplification de leur commerce. L'aspect déficitaire pour la Suisse de la balance commerciale se trouve rectifié si, avec l'auteur, nous examinons les autres postes de la balance des comptes et plus particulièrement les fournitures d'électricité, le tourisme, les assurances et les produits des capitaux.

Les communications franco-suisses n'intéressent pas seulement le commerce entre les deux pays, aussi un chapitre leur a-t-il été consacré; après les indications précises sur les transports par route, par fer ou par air on s'arrête plus longuement aux transports par eau car, à l'exemple de la navigation rhénane qui a pu être réalisée au cours de ces vingt dernières années, la navigation rhodanienne ne doit pas tarder à trouver une solution qui consacrera une étape importante non seulement de l'économie franco-suisse, mais aussi de l'économie européenne.

Dans une conclusion remarquable nous voyons comment le domaine économique offre un vaste champ d'application à la collaboration et à la solidarité de la France et de la Suisse et nous ne pouvons mieux faire que citer ces lignes :

« La situation monétaire et la situation sociale ne créent pas d'antagonisme entre la France et la Suisse, la nature complémentaire de leurs échanges les appelle à collaborer, à être solidaires et interdépendantes, les paiements, la circulation des capitaux et des touristes sont libres de toute réglementation paralysante; pour ces diverses raisons la France et la Suisse se doivent d'être les premières, par voie d'entente bilatérale à donner le spectacle réconfortant de forces épuratrices au milieu de la confusion de l'économie internationale, à retourner à un protectionnisme modéré dans le cadre d'une économie concertée, à rendre à leurs échanges l'intensité et l'activité sans lesquelles les divers pays ne peuvent pas pleinement déployer pour leur épanouissement les forces économiques inactives..., il convient de ne pas se faire d'illusion sur la rapidité et la portée d'un désarmement économique; néanmoins, entre l'autarcie et le libre échange, ces deux pôles entre lesquels oscille le commerce international, la France et la Suisse se détournant de celui qui est la négation même des échanges internationaux, ne peuvent que tendre vers l'affirmation du libre-échange, car elles comprennent que par l'échange international chaque peuple s'enrichit de la richesse des autres, que le nationalisme économique sacrifie les peuples à des intérêts particuliers ou bien à un idéal de servitude.

« Par l'entente et la collaboration en vue de la meilleure utilisation des richesses que la nature et les hommes ont mis à leur disposition, par le développement harmonieux des échanges nécessaires à leur prospérité, la France et la Suisse consolideront ainsi leur idéal commun de paix dans la liberté et de sécurité dans les liens que les échanges matériels et spirituels tissent entre les peuples. »

De telles remarques frappées au coin d'un bon sens réaliste se retrouvent dans diverses considérations doctrinales au cours de l'ouvrage; un style où l'ironie affleure parfois en facilite la lecture. Cet important ouvrage s'il doit nécessairement intéresser les théoriciens ainsi que ceux qui, d'une façon générale, sont attentifs au commerce international, devra particulièrement se trouver entre les mains de ceux qui sont directement appelés à intervenir dans les échanges franco-suisses, des hommes de la pratique : instances administratives ou autres, commerçants qui y trouveront une mine inépuisable de renseignements.

X. Y. Z.

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES
GARDE-MEUBLES MODERNE
LAVANCHY & Co, Lausanne
SERVICE SPÉCIAL DE DÉMÉNAGEMENTS SUISSE-PARIS, RÉGION PARISIENNE
ET VICE-VERSA, ET SUISSE-MIDI DE LA FRANCE ET VICE-VERSA